

*La Maison-Dieu*, 135, 1978, 117-147.

Henri DELHOUGNE

## LE PSAUTIER LITURGIQUE " 77 "

**A**VEC le petit volume ensoleillé qui s'intitule simplement *Le Psautier*, le peuple chrétien de langue française vient de recevoir l'aliment de base pour nourrir sa prière dans les années qui viennent<sup>1</sup>. Pour n'avoir pas mobilisé la grande presse, la parution de cette traduction des psaumes n'en est pas moins un événement. Certes, ce n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier que l'on traduit les psaumes en français : en témoignent les centaines de traductions qui dorment dans les bibliothèques. Et la vingtaine de traductions actuellement disponibles en librairie atteste la continuité de la tradition. La nouveauté réside dans le statut officiel de cette traduction qui a été approuvée par les Conférences épiscopales francophones et a reçu l'agrément de la Congrégation romaine pour les sacrements et le culte divin. Pour la première fois dans l'histoire de la langue française, on dispose d'une traduction du psautier destinée à la liturgie officielle de l'Eglise catholique et des autres Eglises chrétiennes.

Nous prendrons la liberté de donner à cet ouvrage le nom de *Psautier 77*. Sans parler d'une analogie avec une charte doulou-

---

1. *Le Psautier. Version œcuménique, texte liturgique*, Paris: Cerf, 1977, 381 p.



reusement célèbre, l'appellation est commode pour distinguer cette traduction des multiples autres versions françaises, dont certaines furent en leur temps, mais à titre expérimental seulement, « psautier liturgique œcuménique ». Le titre exact serait celui qui est indiqué dans le colophon de l'ouvrage : *Psautier liturgique*. Mais, bien que ce psautier soit le seul à mériter vraiment ce titre, nous lui avons préféré ici *Psautier 77*, ce qui le situe de façon plus précise.

## I. LES PSAUTIERS LITURGIQUES DE NOS PAYS

Pour prendre conscience de la singularité du *Psautier 77*, un rappel historique s'impose. Le premier psautier liturgique répandu dans nos régions est le psautier latin<sup>2</sup>. Il s'est introduit, faut-il le rappeler, à une époque où le latin, devenu langue usuelle des chrétiens, pénétra dans la liturgie. Mais on aurait tort de croire que son introduction s'est effectuée de manière uniforme. Habitués aux processus des réformes liturgiques modernes depuis le Concile de Trente, nous trouvons assez normal que les textes liturgiques émanent de l'autorité centrale et s'imposent rapidement. Et nous serions tentés de dire : de même que l'Eglise latine s'est dotée jadis d'un psautier stable et officiel pour sa liturgie, de même l'Eglise francophone se dote aujourd'hui d'un psautier promu et approuvé par l'autorité. Or il n'en est rien, du moins en ce qui concerne le psautier latin.

### *Les psautiers latins*

Le cas du — ou plutôt des — psautiers de S. Jérôme mérite qu'on s'y arrête, d'autant que le *Psautier 77* a reçu son *Imprimatur* le 30 septembre, fête de celui que l'on pourrait déclarer « patron céleste des traducteurs bibliques ». On lui attribue ordinairement trois versions : le psautier dit « Romain », le psautier dit « Gallican » et le psautier « juxta Hebraeos », entre lesquels il y a une

---

2. Auparavant, il y eut le psautier grec, notamment à Lyon, du temps de S. Irénée, mais il dut avoir une diffusion restreinte, à la mesure de la diffusion du christianisme en Gaule à cette époque.



progression dans la fidélité à l'hébreu. Le texte que le Concile de Trente devait rendre officiel au 16<sup>e</sup> siècle est le *Psautier Gallican*, qui figura dans le Bréviaire romain jusqu'à Pie XII et qui est encore celui des dernières éditions des Bréviaires monastiques.

Or l'usage du *Psautier Gallican* ne se généralisa en Gaule qu'à l'époque carolingienne, probablement sous la pression de l'autorité impériale, soucieuse d'unification politique et donc aussi religieuse. Avant le 9<sup>e</sup> siècle, d'autres psautiers étaient en usage, surtout le *Psautier Romain* que cite par exemple la Règle de S. Benoît. Ce psautier, probablement antérieur à toute révision hiéronymienne<sup>3</sup>, était utilisé en Italie mais aussi ailleurs. Comme l'écrivait Dom De Bruyne : « Avant le 9<sup>e</sup> siècle, il était très répandu, il est en usage en Angleterre, en Allemagne, à peu près partout, sauf en France qui avait des psautiers gaulois, en Espagne qui avait deux types de Mozarabe et dans le Nord de l'Italie qui avait l'Ambrosien »<sup>4</sup>. Cela laisse peu de place pour le *Psautier Gallican*.

En outre, ce *Psautier Gallican*, devenu officiel par la grâce de l'autorité carolingienne et déclaré seul autorisé dans la liturgie romaine à partir du 16<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, n'avait pas été destiné au culte mais à l'étude<sup>6</sup>. Saint Jérôme avait composé ce texte comme une sorte d'édition critique avant la lettre : il avait mis entre des traits (obèles) et des doubles points les mots utilisés par les versions antérieures mais à omettre à l'avenir parce qu'absents du texte hébreu ; et il avait placé entre des astérisques et des doubles points les mots absents des versions antérieures mais à ajouter

3. Dans un article dont le fond n'a pas été contesté, Dom Donatien DE BRUYNE a démontré que le Psautier Romain est antérieur à S. Jérôme et n'a même pas été corrigé par lui : cf. « Le problème du Psautier Romain », dans *Rev. bénéd.*, 42 (1930), pp. 103-114. Dom Robert WEBER (*Le Psautier Romain et les autres anciens psautiers latins*, Vatican, 1953, p. IX) ne le contredit pas.

4. *Art. cit.*, p. 101.

5. Exception faite du chapitre de Saint-Pierre du Vatican.

6. D. DE BRUYNE écrit : « Ce psautier n'était pas destiné à la liturgie. La préface elle-même le dit clairement. Cette révision est envoyée, non à quelque évêque influent qui voulait réformer [...] le chant des psaumes, non à Augustin, mais à Paula et Eustochium [...]. Elle est destinée aussi *studioso cuique*, non à ceux qui prient mais à ceux qui étudient. L'antiquité semble avoir compris la pensée de Jérôme. L'emploi liturgique du psautier hexaplaire [= le Psautier Gallican] a dû être très rare avant l'époque de Charlemagne. » Cf. « La reconstitution du psautier hexaplaire latin », dans *Rev. bénéd.*, 41 (1929), pp. 297-298.



dorénavant par fidélité à l'hébreu. Or, en passant peu à peu dans l'usage liturgique, le texte perdit ses signes critiques et l'on récita avec la même ferveur les passages à supprimer ainsi que ceux à ajouter. De plus, par la force de l'habitude, on reprit les coupures entre les stiques d'après les anciens psautiers, ce qui entraîna des contresens, et l'on réintroduisit les leçons fautives des anciens textes, qui vinrent contaminer le psautier que S. Jérôme avait pris grand soin de corriger. Etrange destin d'un texte d'étude, égaré dans la liturgie, où il fut déclaré seul légitime par S. Pie V, plus de mille ans après son élaboration, à une époque où d'autres chrétiens d'Occident avaient cessé de célébrer le culte en latin. Et Dom De Bruyne de conclure non sans humour : « Jérôme n'ambitionnait pas pour son psautier l'honneur de la récitation liturgique et cet honneur, il a dû le payer trop cher. Quand saint Jérôme et saint Pie V se sont rencontrés au paradis, ils ont eu sans doute à ce sujet une discussion intéressante, dont l'écho n'est pas arrivé jusqu'à nous »<sup>7</sup>.

Quant au psautier de S. Jérôme connu sous le nom de « *juxta Hebraeos* », il se présente comme un texte rigoureusement fidèle à l'hébreu, dont il est le décalque mot à mot, incompréhensible quand l'hébreu est incompréhensible. Ce texte ne fut pratiquement jamais psalmodié dans le culte. Peut-on en tirer argument contre l'utilisation liturgique des traductions hébraïsantes ? Mais les autres livres de l'Ancien Testament que Jérôme traduisit avec la même rigueur pénétrèrent dans la liturgie. A moins qu'il ne faille considérer la traduction du psautier comme un cas *sui generis* : autre chose est d'entendre la lecture d'un texte, autre chose est de le faire sien par la récitation ou le chant.

Dans l'histoire des psautiers latins, il faudra attendre non pas le psautier de Pie XII, composé d'abord pour des étudiants en sciences bibliques, mais celui de la Néo-Vulgate publié sous Paul VI, pour rencontrer un texte qui ait été à la fois élaboré à la demande de l'autorité, soucieux de fidélité à l'hébreu, composé pour l'usage liturgique et imposé dans les livres liturgiques officiels.

7. « La reconstitution du psautier hexaplaire latin », *loc. cit.*, p. 299.



*Les Psaumes de l'Eglise réformée*

Cette façon d'introduire une traduction officielle des psaumes avait cependant eu, dans nos pays, un précédent au 16<sup>e</sup> siècle. Il s'agit du premier psautier liturgique en langue française, celui que, par son autorité, le Réformateur de Genève introduisit dans l'Eglise réformée. Lorsque fut publiée en 1562 la traduction complète des *Pseaumes mis en rime françoise par Clément Marot et Théodore de Bèze*<sup>8</sup>, soit moins de vingt-cinq ans après que Calvin eût fait ses premiers essais en 1539 à Strasbourg avec les *Aulcuns pseaumes et cantiques mys en chant*, on pouvait dire que le *Psautier huguenot* était « officiel » puisqu'il avait été entrepris à la demande de Calvin, que chaque psaume avait été examiné par lui et le Conseil de Genève, et que seule cette version était autorisée pour le culte. Bien plus, seul le psautier (avec le Magnificat, le Benedictus, le cantique de Syméon et le Credo) fut admis comme chant liturgique dans le culte réformé de langue française, et cela jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. La traduction achevée en 1561 et promue par l'autorité ecclésiastique connut un grand succès, même en dehors du culte. Son texte tint bon durant un siècle : la première révision n'eut lieu qu'au 17<sup>e</sup> siècle (Valentin Conrart), et la seconde, pour la Suisse, au 18<sup>e</sup> siècle (Benedict Pictet). Osera-t-on donner aux futurs réviseurs du *Psautier 77* un rendez-vous pour dans un siècle seulement ? Il serait souhaitable, en tout cas, que le texte ait le temps de se graver dans les mémoires et de façonner le langage de la prière.

## II. GENÈSE DU PSAUTIER 77

Sans jouer au prophète, on peut penser que le *Psautier 77* a des chances de longévité. Ce n'est pas son caractère officiel qui la lui assurera nécessairement : on connaît le sort réservé au psautier de Pie XII, remplacé, vingt-cinq ans à peine après sa parution,

8. Cf. Pierre PIDOUX, « Le chant des psaumes dans le culte réformé », dans LMD 92 (1967), pp. 102-114.



par le psautier de la Néo-Vulgate<sup>9</sup>, qui figure désormais dans les livres liturgiques latins. Les chances de durée du *Psautier 77* tiennent plutôt au fait qu'il est le résultat d'une expérimentation approfondie qui s'étend sur une dizaine d'années, davantage si l'on y inclut tout l'acquis apporté par le *Psautier de la Bible de Jérusalem*, dont les premiers psaumes à usage liturgique datent de 1953<sup>10</sup>. Cela donne une période de près de vingt-cinq ans (le même laps de temps que pour le *Psautier huguenot*!).

#### *Premiers essais*

Malgré sa large diffusion, le *Psautier de la Bible de Jérusalem* (que désormais nous abrègerons en *BJ*) n'était qu'une entreprise privée. En 1966, les évêques francophones décidèrent de mettre en chantier une traduction officielle des psaumes. Une équipe fut constituée à cette fin. Il fut convenu qu'elle travaillerait en étroite liaison avec le groupe des exégètes chargés du psautier dans la *Traduction œcuménique de la Bible*, de manière à prendre de part et d'autre les mêmes options exégétiques. Les équipes travaillèrent cependant de façon distincte car chacune avait à réaliser une traduction répondant à des buts différents, les exigences de la langue n'étant pas les mêmes dans le cas d'une traduction scientifique et dans celui d'un texte destiné à la lecture publique ainsi qu'à la psalmodie chorale.

En 1968 parurent les vingt-cinq premiers psaumes<sup>11</sup>, par la suite plusieurs fois remis sur l'ouvrage. En 1969, *Prière du temps présent* intégrait cinquante-sept psaumes dans l'état d'élaboration qu'ils avaient alors dans le psautier liturgique œcuménique. En 1973 fut franchi un pas décisif avec la publication de ce qui s'appelait *Psautier français. Une proposition œcuménique*, signé par J. Alexandre, G. Athanasiadès, M. Blanzat, J. Chopineau, J.-E. David, J.-L. Déclais, J. Gelineau, P. de la Tour du Pin,

9. *Liber Psalmorum*, Pontificia Commissio pro Nova Vulgata Bibliorum Editione, Vatican, 1969.

10. *24 Psaumes et un Cantique*, Paris: Cerf, 1953. L'édition complète pour la liturgie date de 1961 : *Le Psautier de la Bible de Jérusalem*, Paris: Cerf. C'est à cette traduction liturgique que nous nous référons.

11. Cahiers de la TOB, *Vingt-cinq psaumes. Traduction œcuménique. Psautier liturgique*, Paris: Les Bergers et les Mages/Cerf, 1968.



D. Rimaud. C'était le premier résultat global du travail demandé par l'épiscopat sept ans plus tôt.

Ce psautier que, pour faire bref, nous appellerons *Psautier 73*, se caractérisait par le naturel de sa langue française. Ses destinataires étaient non « pas des experts en Ecriture Sainte, mais les croyants en la Parole, quel que soit leur niveau de culture humaine et biblique, littéraire et historique »<sup>12</sup>. Ce texte, tout en étant fidèle à l'hébreu, réussissait à éviter l'impression de traduction littérale qui avait gêné certains usagers du *Psautier BJ*. Il utilisait un vocabulaire courant et des expressions usuelles. Sa langue était fluide, sans les aspérités de l'hébreu, dont les parataxes avaient été souvent transposées telles quelles dans le *Psautier BJ*. Le débit était régulier, l'enchaînement des idées et des images était assuré par des particules de liaison, absentes de l'hébreu mais justifiées pour la clarté du texte. On avait véritablement *traduit* les images, en veillant à ce que l'effet produit par les images en hébreu se re-produise en français, même aux dépens d'un mot à mot fausement fidèle. Le principe de la « traduction globale » avait été largement appliqué : on avait fait prévaloir la traduction de la phrase dans son ensemble sur celle de chacun des mots en particulier, afin de mieux rendre le sens du texte dans une culture très différente de sa culture d'origine<sup>13</sup>.

#### *Expérimentation et critiques*

Cette traduction prenait donc des risques, surtout celui d'être taxée d'infidélité au texte original. Mais les usagers furent sensibles à la simplicité de la langue et à sa clarté. Le texte fut mis en effet à l'épreuve de l'expérience dans une trentaine de communautés pratiquant la psalmodie chorale et nombre d'autres personnes furent invitées à envoyer leurs observations. Celles-ci furent examinées par une commission de quatre membres, choisis par les instances catholiques (P. Beauchamp, J.-F. Frié, M. Mannati, B. Sébire). Les réviseurs travaillèrent un an et transmirent leurs observations aux traducteurs. Les principales critiques faites au

12. *Psautier français. Une proposition œcuménique*, Paris: Cerf/Desclée, 1973, p. 9.

13. Cf. Jean-Eudes DAVID, « Le psautier liturgique œcuménique », dans LMD 105 (1971), pp. 46-65.



*Psautier 73* furent comme l'envers de ses qualités : le rapport à l'hébreu un peu trop lâche (atténuation de la vigueur de l'original ; mutilation du langage corporel des psaumes : oreille, cœur, bouche, etc.) ; le français employé, tout en ayant le mérite apprécié de la simplicité, versait parfois dans le langage tout fait de la conversation, voire dans le prosaïsme ; enfin le lexique traditionnel de la prière avait été quelquefois malmené (exemple : « craindre Dieu » remplacé par « adorer »)<sup>14</sup>. Tel quel, cependant, le texte du *Psautier 73* était admis comme base valable du futur psautier liturgique officiel.

#### *Le Psautier de 1977*

Les traducteurs remirent en chantier la totalité de la traduction. Puis, après avoir réexaminé avec les réviseurs les textes corrigés<sup>15</sup>, ils aboutirent à un texte que l'épiscopat francophone, qui avait suivi le travail et fait ses propres remarques, approuva officiellement pour l'usage liturgique, au même titre que les lectionnaires et autres livres liturgiques. Telle est la genèse du *Psautier 77*, premier psautier liturgique de langue française approuvé par l'autorité catholique compétente, et promis aussi à une diffusion œcuménique.

Ce psautier contient non seulement les 150 psaumes, mais aussi 44 cantiques de l'Ancien Testament et 12 cantiques du Nouveau. Ces cantiques correspondent à ceux qui figurent dans *Liturgia Horarum*, le nouvel office romain. Le cantique de Jonas, qui se trouvait dans le *Psautier BJ*, n'a pas été repris, sans doute parce qu'il ne fait pas partie des cantiques utilisés par *Liturgia Horarum*. Ces cantiques ont été traduits par une équipe restreinte, selon les mêmes principes que le psautier, mais en tenant compte de leur genre littéraire propre. Le Magnificat est une reprise textuelle du *Psautier BJ*. Tous les autres cantiques sont différents, même le cantique de Zacharie. En outre, il y a un nombre appréciable de cantiques bibliques qui ne figuraient pas dans le *Psautier BJ* (celui-ci en avait 18, contre 66 dans le *Psautier 77*),

14. On trouve déjà l'essentiel de ces critiques dans l'article de Paul BEAUCHAMP « Les psaumes aujourd'hui. Pratique et problèmes de traduction », dans LMD 118 (1974), pp. 64-75.

15. Les étapes du travail sont indiquées dans la postface du *Psautier [77]*, pp. 358-359.



certains d'entre eux avaient cependant déjà fait leurs premières armes dans *Prière du temps présent*, et d'autres dans le *Livre des jours*<sup>16</sup>.

Le *Psautier 77* se présente sous la forme d'un petit livre au format commode (plus haut que *BJ*, plus petit que le *Psautier 73*). De même, la grandeur du caractère est intermédiaire entre celles de ces deux psautiers. Qu'on nous permette d'exprimer deux regrets : les marges sont trop étroites, et si, dans la suite, on relie l'ouvrage, elles deviendront minuscules. Autre regret : l'absence de titres courants. Cette lacune rend l'utilisation du psautier vraiment mal commode lorsqu'on le feuillette à la recherche d'un psaume. De ce point de vue, l'ouvrage est moins pratique que le *Psautier BJ* et le *Psautier 73*. Cet inconvénient disparaîtra pour ceux qui utiliseront cette traduction dans le *Livre des Heures*, traduction (en préparation) du nouvel office romain, succédant à *Prière du temps présent*, et pour les communautés monastiques qui utiliseront la *Liturgie monastique des Heures* (également en préparation), ouvrages où les psaumes figureront dans leur ordre effectif d'utilisation.

### III. UNE TRADUCTION LITURGIQUE

On connaît ce jeu où on lance en l'air quelqu'un qui est placé au centre d'une couverture tenue aux quatre coins. Quand chacun tire la couverture vers soi, celle-ci se tend et provoque le saut. Qu'on nous pardonne de comparer ce jeu à une traduction liturgique : celle-ci ne sert de tremplin pour la prière que si elle est la résultante de vecteurs en tension dans des directions différentes. Le *Psautier 77* indique six de ces vecteurs<sup>17</sup>. Dans les limites de cette étude, nous en examinerons quatre, qui posent d'ailleurs des problèmes dans le cas particulier du psautier : la conformité au texte biblique original, l'attention portée au langage chrétien traditionnel, une langue à la fois simple et poétique, l'aptitude du texte à la psalmodie. N'étant ni traducteur ni exégète de métier,

16. *Le livre des jours. Office romain des lectures*, Paris, 1976.

17. *Le Psautier* [77], p. 357.



c'est à titre de simple usager que nous nous permettrons d'examiner à ces quatre points de vue la version des psaumes qui nous est offerte aujourd'hui pour le culte public en français par les responsables de l'Eglise.

### A. Fidélité au texte original

La première qualité d'une traduction liturgique est la conformité au texte qui est le témoin authentique de la parole révélée de Dieu. Ce texte original a toute chance d'être le texte hébreu, malgré les erreurs qui ont pu s'y glisser au cours de sa transmission manuscrite. Qui oserait écrire aujourd'hui un livre intitulé : « La Vulgate authentique dans tout son texte ; plus authentique que le texte hébreu, que le texte grec qui nous restent <sup>18</sup> » ? L'attachement à l'*hebraica veritas* était déjà l'idéal de S. Jérôme, lorsqu'il corrigeait les versions latines plus anciennes. Il a été aussi, quoique non exclusivement, celui des réviseurs de la Vulgate qui, à la demande de Paul VI, ont édité la Néo-Vulgate, désormais seul texte latin officiel dans l'Eglise catholique. Mais dans le cas d'un psautier liturgique, la fidélité à l'hébreu doit se concilier avec les autres exigences de la liturgie, que nous avons évoquées plus haut.

Ces exigences ne doivent pourtant pas empêcher le texte traduit d'être, comme on l'a dit, « séduit par l'hébreu » <sup>19</sup>, au prix même d'un certain exotisme. Aussi le *Psautier 77* n'hésite-t-il pas à s'écarter du *Psautier 73* pour se rapprocher de la lettre de l'hébreu, ce qui le fait revenir plusieurs fois au *Psautier BJ*. On redira désormais « le vase de potier » (Ps 2, 9) et non pas « le vase d'argile » du *Psautier 73*, « les insensés » (Ps 5, 6) et non pas « les prétentieux », les « portes de la mort » (Ps 9 A, 14) et non pas les « prisons de la mort », la « tente » (Ps 14, 1) et non pas la « maison » du Seigneur, etc. <sup>20</sup>.

Détail significatif : la barbe d'Aaron, entièrement rasée en 1973, a repoussé en 1977. Et cependant le psaume 132 ne provoque

18. Titre d'un ouvrage de P. FÉVRIER, Rome (Rouen), 1753, cité par E. MANGENOT, art. « Vulgate », dans *Dict. de la Bible*, t. 5, 1912, col. 2489.

19. Cf. P. BEAUCHAMP, *art. cit.*, p. 74.

20. Nous ne donnons que la numérotation liturgique des psaumes.



plus, chez le lecteur moderne, la réaction de répugnance à la pensée d'une huile dégoulinant sur la barbe puis sur un col grassex. Cette répugnance avait poussé les traducteurs du *Psautier 73* à une mesure radicale : faire disparaître cette barbe, ce qui n'avait pas manqué de susciter des réactions diverses<sup>21</sup>. En 1977, on a réussi à maintenir la barbe sans provoquer la répugnance, parce qu'on a supprimé l'huile. Car c'est « l'huile » qui, en réalité, faisait problème à l'homme d'aujourd'hui qui la rencontre surtout dans son garage et dans sa cuisine. Cette huile était encore présente dans le psaume en 1971, lorsqu'un membre de l'équipe de traduction justifiait l'abandon de la barbe. En 1973, l'huile avait été remplacée par le baume, mais on n'était pas revenu à la barbe. C'est chose faite en 1977. On a ajouté le parfum au baume pour éviter toute surprise :

On dirait un baume précieux,  
un parfum sur la tête,  
qui descend sur la barbe, la barbe d'Aaron,  
qui descend sur le bord de son vêtement.

En quelques passages, le *Psautier 77* est plus proche de l'hébreu que le *Psautier BJ* lui-même. En voici un exemple qui provient du *Psautier 73*. Le *Psautier BJ* avait traduit :

C'est la race de ceux qui le cherchent,  
qui poursuivent ta face, Seigneur. (Ps 23, 6)

Or l'hébreu a, au deuxième stique, « les chercheurs de ta face, *Jacob* ». On comprend alors normalement : « chercher la face de Jacob », tandis que le parallélisme et le contexte font attendre : « chercher la face de Dieu ». La Septante et le *Psautier Gallican* (mais non pas le *Juxta Hebraeos*) ont tourné la difficulté en disant : « qui cherchent la face du Dieu de Jacob. » Pourtant il y avait moyen de donner à l'hébreu un sens acceptable en traitant

21. Jean-Luc VESCO (« Traductions liturgiques du psautier », dans LMD 118 (1974), p. 81) s'en félicitait. Jean GRIBOMONT (« La parfaite version biblique liturgique ou la quadrature du cercle », dans LMD 118 (1974), p. 46) le regrettait. Un membre de l'équipe de traduction du *Psautier 73* s'est expliqué à ce propos : J.-E. DAVID, « Le psautier liturgique œcuménique », dans LMD 105 (1971), p. 57.



« Jacob » non pas en génitif mais en apposition. Ainsi la TOB : « Ceux qui recherchent ta face, c'est Jacob ! » Cette traduction a été reprise, de façon plus littéraire, par le *Psautier 73* : « Voici Jacob qui recherche ta face ! » et elle est reproduite par le *Psautier 77*. Autre exemple, propre au *Psautier 77* celui-là : c'est d'un « kéroub » (Ps 17, 11 ; cf. aussi Ps 98, 1), et non d'un « chérubin », que Dieu fait sa monture. Le mot « chérubin » (conservé encore par le *Psautier 73*) évoquait un angelot peu apte à transporter le Seigneur tout-puissant. Le mot « kéroub », par son caractère insolite, montre que la chose l'est également : elle relève des mythologies ougaritique et babylonienne.

Le souci de fidélité à l'hébreu n'a cependant pas amené les traducteurs à reprendre les expressions moins heureuses du *Psautier BJ*, qu'avait corrigées le *Psautier 73*. Ainsi, on a gardé le « séjour des morts » (Ps 6, 6), au lieu des « enfers », qui risquaient d'être confondus avec l'enfer. On se contente de « pleurer sur son lit » (Ps 6, 7), au lieu de « baigner sa couche ». « Le fils d'un homme » (Ps 8, 5) a été maintenu de préférence au « fils d'Adam », auquel l'usager aurait pu ne pas donner un sens générique. On a préféré le « temple » (Ps 26, 4) au « palais » du Seigneur (par contre, au psaume 47, 10, c'est par erreur que le « peuple » a remplacé le « temple »). Enfin, le Liban bondit comme un « poulain » (Ps 28, 6) plutôt que comme un « veau », terme qui, d'après le Robert, signifie en français familier « mauvais cheval de course », ce qui aboutissait au contraire de ce qu'on voulait suggérer, etc. Il est des cas où la traduction littérale est la moins fidèle.

## B. Ouverture aux interprétations traditionnelles

Le second vecteur d'une traduction liturgique est, comme le note la postface du *Psautier 77* : « l'attention portée aux traditions que représentent, pour l'interprétation des psaumes, la version des Septante, le Nouveau Testament et les liturgies de l'Eglise<sup>22</sup>. » La version grecque des Septante n'est pas à considérer seulement comme une traduction adaptée à la culture grecque du 2<sup>e</sup> siècle

22. *Le Psautier* [77], p. 357.



avant Jésus-Christ. Le fait qu'elle soit citée par le Nouveau Testament, même lorsqu'elle s'écarte de l'hébreu, lui donne un statut particulier. On ne peut certes pas dire que « le Christ lui-même, et ses Apôtres, citent les Psaumes suivant la version des Septante<sup>23</sup> », ce qui laisserait supposer qu'ils parlaient grec. Mais il y a très certainement des convergences, par-delà l'hébreu, entre la Septante et les Targoumim, ces paraphrases araméennes de la Bible que connaissaient les milieux palestiniens à l'époque de Notre-Seigneur<sup>24</sup>. De plus, les Pères de l'Eglise se réfèrent quasi exclusivement à la Septante ou aux versions qui, telles les versions latines, en dépendent, et ce fait a marqué en profondeur l'interprétation des psaumes et le langage de la prière chrétienne.

#### *Primauté du texte hébreu*

Malgré leur importance, les versions ne sont cependant pas à placer au-dessus du texte original. A moins que le texte hébreu ne soit pas philologiquement sûr et que les versions représentent en ce cas une traduction plausible de l'original hypothétique<sup>25</sup>, on ne peut, sous prétexte de christianisation des psaumes, préférer des leçons qui contredisent un texte hébreu jugé « moins chrétien ». Les Pères de l'Eglise restent certes des maîtres dans l'interprétation chrétienne des psaumes. Mais cela ne signifie pas qu'il faille canoniser le texte, parfois fautif, qu'ils avaient sous les yeux, même si quelquefois il y a eu *felix culpa* : s'ils recouraient aux versions, ce n'était pas *d'abord* pour des motifs doctrinaux, mais en raison de leur ignorance de l'hébreu (S. Jérôme est une exception). Le Concile Vatican II le reconnaît implicitement en déclarant : « Il faut que l'accès à la Sainte Ecriture soit largement ouvert aux chrétiens. *Pour cette raison* l'Eglise, dès le commencement, fit sienne cette antique version grecque de l'Ancien Testament, appelée des Septante ; elle tient toujours en honneur les autres versions, orientales et latines, principalement celle qu'on

23. Comme l'écrit le *Psautier chrétien*, Paris: Téqui, 1973, présentation, p. 1.

24. Comme le rappelle le Père Louis BOUYER, dans une note présentant le *Psautier chrétien*.

25. *Le Psautier* [77], pp. 343-344, signale un certain nombre de cas où il a donné la préférence aux versions.



nomme la Vulgate<sup>26</sup>. » On ne s'étonnera donc pas de voir ce même Concile déclarer également : L'Eglise « veille à ce que des traductions appropriées et exactes soient faites dans les diverses langues, de préférence à partir des textes originaux des Livres Sacrés<sup>27</sup>. » C'est dans la droite ligne de ce vœu que Paul VI demanda à une équipe d'experts de *corriger* la Vulgate (et donc, indirectement, la Septante), en vue de la rapprocher davantage de l'hébreu. Telle est l'origine de la Néo-Vulgate.

#### *Vers un sens chrétien des psaumes*

La christianisation des psaumes ne consiste pas à modifier l'original mais à lui découvrir une dimension nouvelle, celle du « Christ total », tête et corps mystique, qui prie Dieu le Père. Quand on connaît la suite de l'histoire du salut, les mots du psalmiste prennent une plénitude que leur auteur lui-même ne soupçonnait pas. Le *Psautier 77* fait à ce propos une comparaison très éclairante :

« Le touriste qui, passant à Bergame, voit sur le registre des baptêmes le nom d'Angelo Roncalli dira : c'est l'acte de baptême du pape Jean XXIII. Cela est vrai, même si le curé qui baptisa le petit Angelo, ni son parrain ni sa marraine ne le savaient. Bien plus, qui sait qu'Angelo Roncalli est devenu pape ne peut pas ne pas y lire cette vérité. Celui qui sait que Jésus, le Serviteur et le Fils de Dieu, 'accomplit toute justice' ne peut pas ne pas l'entendre ni le prier dans les psaumes... »<sup>28</sup>.

Il serait mal venu d'aller corriger le registre parce que celui-ci ne donne pas toute la dimension de l'histoire ultérieure.

26. *Constitution dogmatique sur la Révélation*, n. 22. C'est nous qui soulignons.

27. *Ibid.* Même les déclarations solennelles du Concile de Trente sur « l'authenticité » de la Vulgate ne sont pas à interpréter comme si les Pères du Concile l'avaient déclarée supérieure aux textes originaux hébreux ou grecs. Ils voulaient donner à l'Eglise (latine) un texte officiel qui fit autorité. Ils employaient le mot « authentique » « dans le sens que lui donnaient alors les théologiens, les canonistes et les juristes », ainsi que l'explique E. MANGENOT, art. « Vulgate », dans *Dict. de la Bible*, t. 5, 1912, col. 2486.

28. *Le Psautier [77]*, p. 352.



Par ailleurs, une traduction liturgique des psaumes doit être davantage marquée par la tradition chrétienne que ne l'est une traduction « scientifique », et cela par un effet de « feed-back » qui doit se répercuter dans les options prises de manière à laisser ouvertes les voies qui mènent au sens chrétien. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la préférence doit être accordée au vocabulaire traditionnel de la prière chrétienne.

Le *Psautier 77* tient compte de cette ouverture à l'interprétation chrétienne et, en premier lieu, à l'utilisation que le Nouveau Testament a faite de certains versets psalmiques. La traduction de ces versets a été faite d'après le texte original, tout en amorçant l'interprétation christologique, au psaume 2 par exemple : « Les grands se liguent entre eux contre le Seigneur et son messie<sup>29</sup> », où « messie » dit plus que « oint », pas autant cependant que « christ », mais ce dernier terme limitait l'interprétation du texte, comme si, sur le registre de naissance, on avait d'emblée indiqué que Jean XXIII était né ce jour-là, sans laisser au petit Angelo la possibilité d'être autre chose qu'un pape. Dans le même sens, il était préférable de ne pas mettre la majuscule à « fils » dans : « Tu es mon fils ; moi, aujourd'hui, je t'ai engendré<sup>30</sup> », ni au second « seigneur » dans le psaume 109 : « Oracle du Seigneur à mon seigneur<sup>31</sup>. » Aux yeux du lecteur chrétien, ces majuscules auraient donné une signification exclusivement christologique à ces passages.

Même ouverture dans la traduction d'un verset du psaume 15 que le Nouveau Testament applique au Christ ressuscité : « Tu ne peux [...] laisser ton ami voir la corruption<sup>32</sup>. » L'hébreu disait seulement « voir la fosse » (trad. TOB). Chouraqui traduit « pourrissoir »<sup>33</sup>, ce qui permet de mieux voir l'équivalence entre « fosse » et « corruption », la corruption étant ce qui s'accomplit

29. Ps 2, 2, cité par Ac 4, 25-28 ; cf. aussi Mt 26, 3-4 ; Ap 19, 19.

30. Ps 2, 7, cité par Lc 3, 22 ; Ac 13, 33 ; He 1, 5 ; 5, 5.

31. Ps 109, 1. En employant le même terme dans les deux cas, à la différence de l'hébreu et de *BJ*, le *Psautier 77* rejoint la Septante (et la Vulgate), que cite le Nouveau Testament (Mt 22, 44 et parallèles ; Ac 2, 34), bien que l'identité des deux termes n'y soit pas indispensable au sens.

32. Ps 15, 10, cité par Ac 13, 35-37, et, avec d'autres versets, par Ac 2, 25-28. 31.

33. André CHOURAQUI, *Louanges*, Paris: DDB, 1976.



dans la fosse. Par rapport à l'hébreu, l'une et l'autre traduction est admissible. Mais par rapport au Christ mort et ressuscité, le mot « corruption » est préférable, car le Christ a connu la fosse sans connaître la corruption. Fallait-il traduire « Tu ne peux laisser ton *Saint* voir la corruption », comme le font les versions ? On sait que Jésus a interdit aux possédés de lui donner ce titre ! Chouraqui traduit « adorateur » (mais au pluriel). Souvent, là où les versions parlaient de « saints » pour des gens qui ne l'étaient pas nécessairement, le *Psautier 77* parle de « fidèles », ce qui est plus juste<sup>34</sup>. Ici il emploie le mot « ami », qui paraît finalement plus ouvert que le mot « saint » aux deux directions qu'il doit viser : le psalmiste lui-même, qui n'était pas nécessairement un saint, et le Christ, qui était plus qu'un fidèle.

Beaucoup de citations psalmiques faites par le Nouveau Testament ne posent pas de problème au traducteur chrétien : le sens est le même dans l'hébreu et dans la Septante<sup>35</sup>. En cas de divergence, le *Psautier 77* a plusieurs fois suivi la Septante lorsque celle-ci éclaire un texte hébreu inintelligible ou apporte un réel progrès. Ainsi au psaume 109, 3 : « Je t'ai engendré. » Lorsque le texte, sans être cité par le Nouveau Testament, a une grande importance dans la tradition chrétienne, on a également tenu compte des versions, qui disent par exemple : « Mon âme vivra pour lui » (Ps 21, 30), alors que l'hébreu a une négation : « Il n'a pas laissé vivre mon âme » (TOB, en note). A vrai dire, le *Psautier 77* traduit : « Et moi, je vis pour lui », car il a souvent remplacé le mot « âme » par le pronom personnel ou par le mot « vie » (exemple : Ps 120, 7), car, comme on sait, le terme hébreu correspondant ne désigne pas l'âme en tant que distincte du corps mais vise la personne tout entière. Signalons en passant que le mot « âme » se trouve ailleurs dans le *Psautier 77* : Ps 15, 9 ; 114, 8 ; 129, 5-6 ; 130, 2, par exemple.

34. Ps 11, 2 ; 29, 5 ; 30, 24 ; 49, 5 ; 78, 2 ; 85, 1-2 ; 96, 10 ; 148, 14 ; 149, 1. 5. 9. Ou encore : « les siens » (Ps 115, 15), « les tiens » (Ps 31, 6), « ceux qui t'aiment » (Ps 51, 1), « ses amis » (Ps 36, 28). Le mot « saints » est employé pour désigner les habitants des cieux, c'est-à-dire les anges (Ps 88, 6-8), les saints eux-mêmes (Ps 33, 10), ou le « Saint d'Israël » (Ps 70, 22 ; 77, 41).

35. Exemples : Ps 44, 7-8, cité par He 1, 8-9 ; Ps 88, 21, cité par Ac 13, 22 ; Ps 117, 22, cité par Ac 4, 11, Mt 21, 42 et parallèles, etc.



Citons encore un autre verset, important pour la tradition chrétienne mais que pourtant le Nouveau Testament ne cite pas : « Ils me percent les mains et les pieds » (Ps 21, 17). En traduisant ainsi, le *Psautier 77* s'écarte de l'hébreu qui est incompréhensible (Chouraqui a : « comme un lion : mes mains, mes pieds »), pour rejoindre la Septante et la Vulgate.

Il y a parfois de surprenants renversements d'alliances. Ainsi au psaume 39, 7 : « Tu as ouvert mes oreilles », le *Psautier 77* se trouve en accord avec l'hébreu et... la Vulgate, ainsi que la Néo-Vulgate, tandis que le grec (ou du moins la majorité de ses témoins) a « Tu m'as façonné un corps », texte que reprend l'Épître aux Hébreux (10, 5). Il y a un cas assez remarquable où le rapprochement de l'hébreu sur un point de détail, que n'ont ni la Septante ni la Vulgate (mais bien la Néo-Vulgate), donne finalement un sens plus christologique. Il s'agit de « la rosée » du psaume 109, 3. Le texte hébreu est très difficile. Chouraqui a : « Depuis la matrice, depuis l'aurore, pour toi, rosée de ton enfance ». Les versions ont, nous l'avons dit : « Je t'ai engendré. » De même le *Psautier BJ* : « De mon sein, dès l'aurore engendré. » Le *Psautier 73* avait un truisme : « ... dès avant ta naissance, je t'avais engendré. » Le *Psautier 77* s'inspire de la Néo-Vulgate : « Ex utero matutini velut rorem genui te », en traduisant : « Comme la rosée qui naît de l'aurore, je t'ai engendré. » Le texte y a gagné à un triple point de vue : reprise d'un mot figurant dans l'hébreu, valeur poétique, interprétation christologique, les Pères comparant la conception virginale à une rosée<sup>36</sup>.

Un regret. Au psaume 8, 6, une légère modification du *Psautier 77* eût permis de rester ouvert à l'interprétation que donne de ce verset l'Épître aux Hébreux (2, 6-8), qui y voit comme les deux mouvements de la kénose puis de l'exaltation du Christ :

Tu l'as un moment abaissé au-dessous des anges.

Tu l'as couronné de gloire et d'honneur.

36. D'Eusèbe à S. Bernard, les Pères ont vu dans la toison de Gédéon (Jug 6, 36-40) et dans la pluie sur le gazon (Ps 71, 6) une figure du Verbe s'incarnant dans le sein de la Vierge. L'antienne du 1<sup>er</sup> janvier s'en fait l'écho : « *Quando natus es ineffabiliter ex Virgine, tunc impletæ sunt Scripturæ : sicut pluvia in vellus descendisti...* »



A la suite du *Psautier BJ* et du *Psautier 73*, le *Psautier 77* fait de ces deux stiques une seule phrase, en utilisant un participe présent (d'ailleurs disgracieux) :

Tu l'as voulu un peu moindre qu'un dieu,  
le couronnant de gloire et d'honneur.

Ici on n'a plus affaire qu'à un seul mouvement d'élévation à un niveau de gloire qui reste inférieur à celui où se situent les habitants du ciel (dieux ou anges). En traduisant le deuxième stique à l'indicatif présent (comme le fait d'ailleurs Chouraqui), on aurait rendu possible l'interprétation de l'Épître aux Hébreux :

Tu l'as voulu un peu moindre qu'un dieu, (kénose)  
tu le couronnes de gloire et d'honneur. (exaltation)

#### *Des mots-clés traditionnels*

Une lecture chrétienne du psautier est facilitée si le traducteur est attentif à choisir, entre plusieurs possibilités également conformes à l'hébreu, celle qui reprend les *mots* du lexique devenu traditionnel. De ce point de vue, mentionnons trois modifications par rapport au *Psautier 73*. Celui-ci avait remplacé par le terme « adorer » le verbe « craindre » figurant dans l'expression « craindre Dieu ». Malgré le risque d'équivoque dans le langage courant, on a préféré revenir à cette expression si typiquement biblique (et qui n'a d'ailleurs pas le sens d' « adorer ») ; et l'on chantera de nouveau : « Heureux qui craint le Seigneur !<sup>37</sup> » Au psaume 103, 24, la « sagesse » de Dieu vient reprendre la place que le « génie » lui avait enlevée en 1973. Enfin, le mot « miséricorde » apparaît au psaume 50, 3 : « Selon ta grande miséricorde, efface mon péché. » On peut s'en réjouir. Par *misericordia*, la Bible latine avait traduit l'intraduisible *hesed* hébraïque. On ne pouvait bannir ce terme du vocabulaire liturgique sans perdre une dimension importante de l'expérience biblique et chrétienne<sup>38</sup>. La miséri-

37. Ps 111, 1 et en de nombreux autres passages. Par contre, c'est à juste titre qu'au psaume 28, 2, on dira « Adorez le Seigneur. »

38. Comme l'a remarqué Dom Bernard BOTTE, « Le pardon des péchés dans le Psautier », dans *Quest. lit.*, 54 (1973), p. 188.



corde n'est pas n'importe quel amour, c'est l'amour envers un coupable. Malheureusement, en français usuel, ce terme a vieilli. D'où son remplacement habituel par « amour » ou, plus rarement, « tendresse ». On aurait cependant pu le maintenir plus souvent, en particulier dans les passages où le psalmiste demande pitié ou pardon (Ps 85, 15 ; 84, 8 ; 6, 5). Il est vrai que cela aurait allongé le stique. Réjouissons-nous, en tout cas, de pouvoir à nouveau invoquer la miséricorde de Dieu au début du psaume 50.

Le mot « salut » est un autre de ces mots-clés. Les versions en avaient fait un usage abondant et le *Psautier BJ* les avait suivies. Le *Psautier 73 a*, non sans raison, diminué sa fréquence, car on risquait de « spiritualiser » trop vite des textes aux images plus vigoureuses. D'où l'emploi du mot « victoire », terme que reprend le *Psautier 77*, bien qu'il parle aussi de salut<sup>39</sup>. Mais il est un cas où nous aurions aimé trouver le mot « salut » : au psaume 97 dont certains versets sont des leitmotive de la liturgie du temps de Noël. Le texte de *BJ* permettait cette application : « Le Seigneur a fait connaître son salut » (v. 2 ; même cas au verset 3). Si l'on remplace « salut » par « victoire », l'image devient trop guerrière pour l'enfant de Bethléem. Ajoutons que Chouraqui lui-même utilise le mot « salut » dans ces deux versets.

On nous permettra enfin de regretter la disparition des « veilles » au psaume 62, 7. Le *Psautier BJ* avait : « Au long des veilles je médite sur toi. » Le *Psautier 77*, qui reprend le *Psautier 73*, a seulement : « Je reste des heures à te parler. » On a perdu l'allusion au thème de la vigilance, si évangélique. Or le terme hébreu signifie bien « les veilles »<sup>40</sup> ; Chouraqui parle même de « vigiles ». Un cas où une plus grande fidélité à l'hébreu donnerait un sens plus... chrétien.

39. Par exemple Ps 70, 15 ; 94, 1 ; 95, 2 ; 118, 41. 81 ; etc.

40. Un confrère nous signale que le terme hébreu « ashmuroth » signifie bien « les veilles » ; le dictionnaire de L. KOEHLER-W. BAUMGARTNER rapproche notre cas de ceux où il est dit explicitement « veille du matin » (*Hebraisches... Lexikon zum A.T.*, Leiden, 3<sup>e</sup> éd., 1967, p. 93), ce qui explique le *in matutinis* de la Vulgate.



### C. Qualité de la langue

« Pour qui veut traduire, il faudra toujours que l'hébreu séduise le français, le ravisse à lui-même, et que le séduisant il l'embellisse... »<sup>41</sup> A cet égard le *Psautier BJ* avait été une révélation. Mais son hébraïcité suscitait quelques réticences. A l'inverse, le *Psautier 73* s'était délibérément orienté « vers la simplicité d'un langage où le français d'aujourd'hui pouvait se reconnaître »<sup>42</sup>. Son texte fluide, facilement compréhensible, avait été apprécié des usagers. On lui reprocha cependant des tournures prosaïques. Il fallait donc chercher une langue qui soit à la fois séduite par l'hébreu mais compréhensible, simple mais poétique, apte aux célébrations. Pour mesurer les progrès accomplis, nous choisirons des psaumes bien connus : 109 et quelques psaumes des montées.

#### *Le psaume 109*

Le psaume 109 a été très amélioré. Dans le *Psautier BJ*, une liaison malencontreuse faisait souvent entendre au verset 7 : « Au torrent, il boîte en chemin », ce que le *Psautier 73* avait corrigé en écrivant : « En chemin, il boira au torrent. » L'ordre des mots était plus logique, mais il y avait un hiatus. Le *Psautier 77* corrige seulement le mot de *BJ* qui faisait difficulté : « Au torrent il s'abreuve en chemin », puis il continue avec *BJ* : « c'est pourquoi il redresse la tête », plus rythmé que « alors, il relèvera la tête », du *Psautier 73*. On retrouve également le « selon l'ordre du roi Melkisédék » de *BJ*, que le *Psautier 73* avait remplacé par le prosaïque : « comme l'était Melkisédék. » De même, au verset 1, on retrouve le « marchepied » de *BJ*, auquel le *Psautier 73* avait substitué un escabeau, mais en 1977 on précise : « le marchepied de ton trône », ce qui écarte heureusement l'image du wagon. Autre exemple d'amélioration du *Psautier 77* par rapport aux psautiers antérieurs : au verset 2, *BJ* avait : « Le Seigneur étendra ton sceptre de puissance. » Rétablissant la logique, le *Psautier 73* avait : « Le Seigneur étendra la puissance de ton sceptre », car on voit mal un sceptre qui s'étend. Le

41. P. BEAUCHAMP, *art. cit.*, pp. 51-52.

42. *Le Psautier [77]*, p. 359.



*Psautier 77* modifie légèrement le sens, mais améliore l'image : « Le Seigneur te présente le sceptre de ta force. » Signalons encore, outre le verset 3 dont nous avons parlé plus haut, le verset 6 (omis par *Liturgia Horarum* dans la récitation liturgique). Le *Psautier BJ* avait :

Il est l'arbitre des nations,  
entassant les cadavres,  
brisant les têtes sur terre largement.

Le *Psautier 73* avait évité les deux participes présents et l'adverbe « largement » (pourquoi « largement » ?) ; de plus, au lieu de briser les têtes, Dieu se contentait d'écraser des princes :

Il juge les nations : des morts s'entassent,  
il écrase des princes partout sur la terre.

Le *Psautier 77* garde la légèreté du style retrouvée en 1973, mais reprend « les cadavres », dont la sonorité est peut-être meilleure ! Mais sa trouvaille est de rendre les deux sens (« têtes » et « princes ») du même mot hébreu par un même mot français :

Il juge les nations : les cadavres s'entassent ;  
il brise les chefs, loin sur la terre.

#### *Les psaumes des montées*

Les exemples suivants sont tirés des « psaumes des montées ». Ces psaumes sont récités par cœur dans bon nombre de communautés. Il est donc d'autant plus utile de montrer à leur propos les améliorations que le *Psautier 77* apporte aux textes qui sont déjà inscrits dans les mémoires. Dans le *Psautier BJ*, le *psaume 119* commençait par une phrase dense mais heurtée :

Vers mon Dieu, quand l'angoisse me prend,  
je crie, il me répond.

Le *Psautier 73* avait rétabli la fluidité :

C'est le Seigneur que j'appelle  
quand je suis en détresse,  
et lui me répond.



Le *Psautier 77* évite le « C'est... que » :

Dans ma détresse, j'ai crié vers le Seigneur,  
et lui m'a répondu.

Le verset 5 était très exotique dans le *Psautier BJ* :

Malheur à moi de vivre en Barbarie,  
de camper en Cédar !

Le *Psautier 73* avait clarifié le sens mais estompé l'image :

Malheur à moi !  
j'habite un pays lointain,  
Je vis parmi des étrangers.

Le *Psautier 77* garde la clarté mais est plus poétique :

Malheur à moi : je dois vivre en exil  
et camper dans un désert !

(le sens est un peu différent.)

Le verset 7 était à nouveau très heurté dans *BJ* :

La paix, je la veux ; mais quand je parle,  
pour eux, c'est la guerre.

Le *Psautier 73* écrivait très simplement :

Dès que je parle de paix,  
ils cherchent la guerre.

Le *Psautier 77* rétablit une certaine tension :

Je ne veux que la paix, mais quand je parle  
ils cherchent la guerre.

Au *psaume 120*, dans *BJ* la forme interrogative du stique 1 b « d'où viendra mon secours » ne pouvait être comprise que par la ponctuation, mais non pas à l'audition d'un chœur qui psalmodie. Le *Psautier 77* reprend la solution adoptée en 1973 : « d'où le secours me viendra-t-il ? » Au cours du psaume, le *Psautier BJ* omettait à plusieurs reprises la particule négative « pas », sans



doute pour éviter un pied de trop dans son système rythmique. On avait :

Qu'il ne laisse broncher ton pied,  
 qu'il ne dorme ton gardien. (v. 3)  
 Non, il ne dort ni ne sommeille... (v. 4)  
 De jour, le soleil ne te frappe,  
 ni la lune en la nuit. (v. 6) (trois « n » et trois « l »)

Le *Psautier 73* avait rétabli plusieurs « pas » et, sauf quelques détails, le *Psautier 77* l'a suivi. On a :

Qu'il empêche ton pied de glisser,  
 qu'il ne dorme pas, ton gardien.  
 Non, il ne dort pas, ne sommeille pas...  
 Le soleil, pendant le jour, ne pourra te frapper,  
 ni la lune, durant la nuit.

Autre amélioration de détail au verset 8 b :

*BJ* dès lors et à jamais (précieux)  
*73* maintenant et toujours (habituel)  
*77* maintenant, à jamais (meilleur)

Au *psaume 121*, l'enjambement que faisait le *Psautier BJ* au verset 1 : « O ma joie, quand on m'a dit : Allons... », avait été supprimé par le *Psautier 73*, que suit sur ce point le *Psautier 77* :

Quelle joie quand on m'a dit :  
 « Nous irons à la maison du Seigneur ! »

Le verset 3 paraissait un peu pléonastique dans *BJ* à cause de la coupure :

Jérusalem, bâtie comme une ville (bien sûr !)  
 où tout ensemble fait corps.

Le *Psautier 73* apportait toute la clarté désirable :

Jérusalem, parfaitement bâtie,  
 merveille d'unité !

Le *Psautier 77* revient un peu en arrière :

Jérusalem, te voici dans tes murs :  
 ville où tout ensemble ne fait qu'un !



Les versets 6 b et 7 b « paix à tes tentes », « paix à tes châteaux » (*BJ*), déjà corrigés en 1973, se diront désormais :

Paix à ceux qui t'aiment !  
Que la paix règne dans tes murs,  
le bonheur dans tes palais !

Au *psaume 122*, signalons seulement le verset 4 qui avait subi des traitements divers :

anoblissant dans *BJ* :

notre âme est *par trop* rassasiée  
des *sarcasmes* des satisfaits...

banalisant dans 73 :

nous en sommes saturés, écœurés !  
Aux arrogants, le mépris !  
Aux gens repus, le ridicule !

trouve une position d'équilibre en 1977 :

C'en est trop,  
nous sommes rassasiés  
du rire des satisfaits,  
du mépris des orgueilleux !

Au *psaume 123*, l'action des ennemis passe, elle aussi, par des phases successives (v. 2) :

quand on nous prit à la gorge (*BJ*)  
quand ils vinrent nous attaquer (73)  
quand des hommes nous assaillirent (77)

Au verset 3, le *Psautier 77* reprend purement et simplement *BJ* : « dans le feu de leur colère », meilleur que « dans leur rage contre nous » (*Psautier 73*).

Au *psaume 124*, le verset 3 mérite une mention spéciale car le *Psautier 77* apporte deux innovations par rapport à ses devanciers :

Jamais le sceptre de l'impie  
ne pèsera sur la part des justes.



Le *Psautier BJ* parlait d'un « sceptre impie » qui « tombera » (?), et le *Psautier 73* d'un « pouvoir sacrilège » qui « s'étendra », ce qui était clair mais perdait l'image du sceptre. Autre innovation dans la suite du verset : « de peur que la main des justes ne se tende vers l'idole », alors que les psautiers antérieurs parlaient de « crime ».

On a pu le constater : le *Psautier 77* combat sur deux fronts. Il rejette les tournures compliquées et il écarte les prosaïsmes. Citons deux derniers exemples :

— Rejet d'une tournure compliquée : psaume 70, 18

*BJ* Or, vieilli, chargé d'années,  
Dieu, jamais ne m'abandonne.

77 Aux jours de la vieillesse et des cheveux blancs,  
ne m'abandonne pas, ô mon Dieu.

— Correction des prosaïsmes : psaume 36, 23

73 Quand le Seigneur dirige un homme,  
il se réjouit de ses progrès.

On a en tête l'image d'un directeur spirituel très consciencieux.

77 Quand le Seigneur conduit les pas de l'homme,  
ils sont fermes et sa marche lui plaît.

Le texte a gagné en fidélité à l'original et en richesse poétique, sans perdre sa simplicité.

Dans la dernière étape de son travail, la commission de traduction s'était assigné pour tâche « de faire coïncider la simplicité de la langue avec le type de simplicité vraiment poétique requis pour la prière des assemblées et communautés »<sup>43</sup>. On a le sentiment que le but a été atteint.

43. *Ibid.*



### D. Adaptation à la Psalmodie

Liturgique, le *Psautier 77* doit être chantable. Qui dit chant, dit forme, et qui dit forme, dit régularité. Pour être chantables par un groupe, les psaumes doivent en effet pouvoir entrer dans une forme, ce qui suppose le retour régulier des mêmes éléments. La psalmodie par versets alternés de l'office latin connaît, à sa manière, cette régularité : d'une part, la récurrence binaire des deux hémistiches des versets, dont la rigueur n'est atténuée que par l'élément ternaire apporté par les flexes, d'autre part, le débit continu — sans marquer de ponctuation — du texte à l'intérieur de ces hémistiches, animé seulement par les accents. Cette régularité permettait l'adaptation aisée de n'importe quelle formule psalmodique.

#### *Les solutions antérieures*

La régularité avait été poussée beaucoup plus loin dans le *Psautier huguenot*, et ceci n'est pas étranger à son succès populaire : après lui, la psalmodie ne fut plus réservée à l'office liturgique, mais les gens se mirent à chanter les psaumes à la maison et au travail. La forme de l'hymne strophique versifiée qui avait été adoptée était un support idéal pour des mélodies d'une valeur comparable à celles de la « chanson française » à son apogée et dont la rythmique régulière, de type mensuraliste, facilitait grandement l'exécution par le peuple. Signe non équivoque de l'importance de ce support mélodique : les textes ont été modifiés mais les mélodies ont survécu ; bien plus, elles ont assuré la réussite de cantiques qui n'avaient plus rien de commun avec le texte du psaume<sup>44</sup>. Mais cette forme très stricte avait pour inconvénient d'interposer « entre le texte scripturaire et la prière du croyant la distance, plus ou moins grande selon les cas, d'une poésie qui n'est pas celle du psaume »<sup>45</sup>.

44. Le cantique « Nous chanterons pour toi, Seigneur » (K 38) doit sa mélodie au psaume 133 (he 134) du *Psautier huguenot* ; de même, « Peuple où s'avance le Seigneur » (K 82, et F 180) emprunte sa mélodie au psaume 137 (he 138). Pour une correction récente du texte du *Psautier huguenot*, voir Roger CHAPAL, *75 Psaumes*, Strasbourg, 3<sup>e</sup> éd., 1972. Du côté catholique, il faut signaler les adaptations de psaumes publiées par Armand ORY (A 102, C 87, H 68, E 102, G 134, G 142, N 16), Didier RIMAUD (G 132), etc.

45. *Psautier français* [*Psautier 73*], p. 7.



La grande diffusion du *Psautier de la Bible de Jérusalem* est due également, pour une part, à sa forme musicale. Il offrait une traduction aménagée « en vue du chant et selon un principe rythmique inspiré de la poésie originale des psaumes »<sup>46</sup>. Evitant l'inconvénient qui vient d'être signalé pour le *Psautier huguenot*, il voulait reprendre, en français, l'essentiel de la rythmique hébraïque. Il avait cependant en commun avec lui le principe d'une strophique régulière et celui d'un rythme mesuré par une pulsation uniforme. A la différence du *Psautier huguenot*, la régularité de la strophique souffrait des exceptions (le nombre des stiques d'une strophe n'étant pas toujours le même à l'intérieur du psaume) et le rythme mesuré était plus libre car, à l'intérieur des mesures de temps égal, le nombre de syllabes variait. Pour l'essentiel, *Prière du temps présent* avait adopté ce système d'appuis réguliers par stiques, mais sa strophique moins régulière, ainsi que divers signes typographiques, incitaient les usagers à pratiquer plus souvent la psalmodie par versets. Malgré sa souplesse, le système du *Psautier BJ* fut ressenti comme contraignant par un certain nombre d'usagers, d'autant plus qu'il avait des répercussions — pas toujours heureuses — sur la traduction elle-même.

Le *Psautier 73* s'était écarté de ce système. Au lieu d'avoir plusieurs syllabes grasses indiquant les appuis, chaque stique ne comportait plus qu'une seule lettre soulignée. Celle-ci n'indiquait même pas nécessairement un véritable posé rythmique mais seulement la rupture mélodique existant dans la plupart des tons psalmiques alors en usage. En outre, les strophes étaient plus irrégulières que dans *BJ*, en sorte que, pour rendre la psalmodie possible, on utilisait un sigle typographique pour faire exécuter en une seule incise musicale deux stiques différents.

#### *Pour faciliter la psalmodie*

Evitant de se lier à un système musical déterminé, le *Psautier 77* a repris pour l'essentiel la manière de faire du *Psautier 73*, mais en l'améliorant sur plusieurs points. La (seule) lettre soulignée par stique marque, comme en 1973, la syllabe où la rupture mélodique peut se faire, mais elle a été choisie « selon la diction qui semble la plus naturelle »<sup>47</sup>, alors qu'en 1973 elle disloquait par-

46. *Psautier BJ*, 1961, p. 30.

47. *Le Psautier [77]*, p. 362.



fois certains mots. Exemple d'un stique qui revient souvent dans le psaume 118 (12, 64, 68, 124, 135) :

73 apprends-moi tes commandements

77 apprends-moi tes commandements

ou encore au psaume 118, 127 :

73 Aussi, plus que l'or le plus précieux

77 plus que l'or le plus précieux

Du point de vue de la psalmodie, le *Psautier 77* présente, par rapport au *Psautier 73*, une amélioration de la régularité des strophes, qui facilite l'application des tons strophiques<sup>48</sup>. Il y a cependant des cas où l'on ne comprend guère pourquoi le *Psautier 77* n'a pas corrigé l'irrégularité du *Psautier 73* et n'a pas repris la strophique du *Psautier BJ*. Par exemple, le psaume 97, où l'on a des strophes de 4, 6, 6, 8 stiques, alors que *BJ* avait partout des strophes de 4 stiques (la coupure entre les versets 8 et 9, par exemple, n'aurait pas été plus discutable que celle admise au psaume 18 entre les versets 10 et 11). Autre cas : le psaume 110, où l'on a des strophes de 6, 6, 4, 3, 3 stiques, alors que le psaume 111, qui est aussi un psaume « alphabétique », est traité plus régulièrement.

#### *Le cas des distiques isolés*

On constate, dans le *Psautier 77*, la tendance à présenter des distiques isolés. Ce système est plus souvent utilisé que dans le *Psautier 73*, qui le réservait pratiquement au début et à la fin de certains psaumes. Dans le *Psautier 77*, on rencontre des distiques isolés au cours même du psaume, ce qui complique l'adaptation des tons strophiques. Cette façon de faire se justifie cependant lorsqu'elle met davantage en valeur le sens et le mouvement de chaque psaume. C'est le cas, nous semble-t-il, des psaumes 29 et 125. Prenons pour exemple ce dernier, bien connu de tous ceux qui « sèment dans les larmes ». Alors que le *Psautier BJ* faisait entrer tout le psaume dans le moule des strophes

48. Par exemple les psaumes 10, 20, 45, 70, 71, 119, 137, 145.



de quatre stiques, on a, dans le *Psautier 77*, un distique/une strophe de 6/un distique/une strophe de 6. La difficulté psalmodique est accrue mais le gain de sens est appréciable. Maintenant on voit avec netteté que le psaume se divise en deux parties. L'une, au passé, raconte le retour de captivité opéré jadis par Dieu : « Quand le Seigneur ramena nos captifs... » L'autre, commençant par une demande : « Ramène, Seigneur, nos captifs », concerne le présent où l'on subit une autre captivité. Grâce à l'action libératrice de Dieu, qui ne peut manquer de se reproduire, on peut comparer le présent, si douloureux, à des semailles que suivra un jour la moisson. Il faudrait pour ce psaume une mise en œuvre musicale propre, par exemple une mélodie pour les distiques et une autre pour les strophes. Il en va de même pour le psaume 29 où à chaque distique fait suite une strophe (à une exception près).

Par contre, la présence de distiques isolés en cours de psaume nous paraît compliquer parfois inutilement la psalmodie strophique. Par exemple, pourquoi avoir, au psaume 61, séparé les versets 2 et 3, ainsi que 6 et 7, alors que le *Psautier BJ* ne le fait pas et que l'on aurait pu se contenter d'indiquer par le sigle R la présence de refrains (ou d'une simple répétition de versets ?) aux versets 3 et 7 ? Autre cas au psaume 60, où à partir du verset 5 le *Psautier 77* rompt avec la strophique régulière. Malgré la présence du *Selah* (pause ?), ni le *Psautier BJ* ni le *Psautier 73* ni même la TOB (qui pourtant indique « pause ») n'ont éprouvé le besoin de séparer le verset 6 du verset 5. Quant aux versets 7 et 8, le changement de page ne permet pas de voir s'ils forment deux distiques séparés (ce qui est probable) ou une seule strophe (comme dans *BJ* et dans le *Psautier 73*). Ceci eût été préférable.

Le distique isolé en finale (verset 9) gêne moins<sup>49</sup>. En effet, lorsque le distique termine le psaume, l'utilisateur peut rétablir la strophique en employant le moyen proposé par *BJ* : compléter

49. Les stiques isolés posent aussi des problèmes pratiques. La note technique sur la psalmodie (pp. 361-367) — bien utile, par ailleurs — ne dit pas comment il faut traiter le « Bénis le Seigneur, ô mon âme » des psaumes 102 et 103, ou le « Paix sur Israël » des psaumes 124 et 127, les stiques terminant les psaumes 2, 128, et AT 18. Les stiques isolés en cours de psaume sont traités en flexes aux psaumes 2, 7 ; 49, 16 ; 86, 1.5 ; car ils peuvent être rattachés à ce qui suit. Mais au psaume 21, 16, c'est plutôt à ce qui précède qu'il aurait fallu joindre « Tu me livres à la poussière de la mort ».



la strophe par la doxologie en deux lignes. Mais, si cela est possible dans beaucoup de cas, par exemple pour les psaumes 3, 5, 7, 16, 20, 32, 34, etc., cela l'est un peu moins pour les psaumes 19, 24, 30, etc., et cela ne l'est pas du tout pour les psaumes 11, 38, 48... Cela donnerait au psaume 11 :

De tous côtés s'agitent les impies :  
la corruption gagne chez les hommes.  
Gloire au Père...

#### *La psalmodie par versets*

Le *Psautier 77* permet aussi la psalmodie par versets. Celle-ci s'impose en pratique lorsque les strophes sont trop irrégulières ou les distiques isolés trop nombreux. C'est le cas des psaumes 4, 12 (?), 14, 16, 28, 35 (?), 59 (?), 81, 98, 122, 127. Afin de rendre aisée cette psalmodie par versets, le *Psautier 77* a placé le signe traditionnel de la flexe + chaque fois que celle-ci survient (sauf dans les psaumes à tristiques réguliers où la chose est évidente). Par contre, il n'a placé l'astérisque indiquant la médiane que dans les cas où une hésitation est possible. On a ici une solution moyenne entre le *Psautier 73* qui les avait placés partout et le *Psautier BJ* qui ne les avait mis nulle part. On peut se demander toutefois si le souci d'éviter des sigles inutiles n'a pas été poussé trop loin. Un chœur moyen saura-t-il, par exemple, trouver rapidement les médiantes dans les strophes de cinq lignes où ne figure aucun sigle ? Par ailleurs, c'est sans doute à une erreur — bien pardonnable — qu'il faut imputer l'absence d'astérisque aux psaumes 22, 6 ; 34, 27 ; AT 33, 3, et le mauvais emplacement de l'astérisque dans le cantique AT 34, 18. Au psaume 17, 49, l'astérisque doit être remplacé par le signe de la flexe. Au psaume 105, 23, le sens empêche la psalmodie par versets, à moins de faire une flexe après « détruire ».

Par-delà les détails techniques, ce qui assure le mieux la chantabilité d'une traduction, c'est la qualité de sa langue, sa simplicité en même temps que sa valeur poétique. Car psalmodier, ce n'est pas seulement appliquer à un texte des formules musicales, c'est d'abord et avant tout pénétrer avec tout son être dans le langage des psaumes, vibrer intérieurement autant qu'extérieurement de leur rythme et du choc de leurs images, se perdre en eux pour



finalement se perdre en Dieu. La psalmodie est un acte humain complet.



Nous avons examiné quatre vecteurs qui balisent le champ d'un psautier liturgique. Ils sont orientés dans des directions qui souvent paraissent s'opposer. Mais tout équilibre n'est-il pas la résultante de forces contraires qui entrent en composition ? Dans le cas d'un psautier liturgique pourtant, l'image de l'équilibre est insuffisante car elle est statique. La psalmodie doit nous projeter en Dieu, car elle est prière, *elevatio mentis ad Deum*. Le psautier liturgique que nous offrent aujourd'hui les responsables des chrétiens francophones est capable de remplir cette fonction.

Henri DELHOUGNE